

L'ALTERNANCE

**DONNEZ DU SOUFFLE
À VOTRE PARCOURS**

Découvrez les contrats en alternance

Renseignez-vous sur opco-sante.fr

OPCO
SANTÉ



SOYEZ BIEN ACCOMPAGNÉ

VÉRITABLE TREMLIN POUR
L'INSERTION PROFESSIONNELLE,
L'ALTERNANCE VOUS PERMET
DE DÉCOUVRIR LA VIE EN ENTREPRISE
TOUT EN CONTINUANT VOS ÉTUDES.

Pourquoi choisir l'alternance ?

- + Vous alliez apprentissage des compétences théoriques et mise en application des compétences pratiques.
- + Vous vous enrichissez d'une expérience dans le domaine de votre choix.
- + Vous augmentez votre employabilité à l'issue de la formation.
- + Vous êtes rémunéré pendant vos études.
- + Vous pouvez bénéficier d'aides financières de votre région (renseignez-vous sur le site de votre conseil régional).
- + Vos frais pédagogiques sont pris en charge par votre employeur et l'OPCO Santé.

Quelques chiffres

4 712

JEUNES ONT CHOISI
L'ALTERNANCE EN 2018
DANS LE SECTEUR ¹

2/3

DES JEUNES TROUVENT
UN EMPLOI JUSTE APRÈS
L'OBTENTION DE LEUR
DIPLOME

400 à 1200 €

C'EST LE SALAIRE BRUT
MOYEN D'UN ALTERNANT

1. Données du secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif.

1

CHOISISSEZ LE DIPLÔME OU LA FORMATION QUE VOUS SOUHAITEZ SUIVRE.

2

CIBLEZ LE SECTEUR D'ACTIVITÉ QUI VOUS INTÉRESSE (SANITAIRE, PERSONNES ÂGÉES, HANDICAP...).

UN CONTRAT EN 4 ÉTAPES

3

IDENTIFIEZ UN ORGANISME DE FORMATION.

4

PROSPECTEZ LES EMPLOYEURS BIEN EN AMONT DU DÉBUT DE LA FORMATION.

UNE FOIS LE CONTRAT SIGNÉ,

un tuteur ou un maître d'apprentissage vous accompagne pendant vos périodes en entreprise.

Ce contrat vous engage à :

- + être assidu dans votre formation et vous présenter aux examens ;
- + effectuer les missions que l'on vous confie, en lien avec votre formation ;
- + vous intégrer à la vie et à la culture de votre entreprise ;
- + respecter les règles de vie de votre organisme de formation mais aussi de votre employeur.

QUELS MÉTIERS POUR REJOINDRE LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL ?



1. Et tous les autres métiers liés aux fonctions support.

« L'alternance est une opportunité pour les jeunes de travailler, de financer leurs études, tout en se formant et se professionnalisant. »

Anne B.

Directrice d'un établissement lyonnais accueillant une alternante



ELLES SE SONT LANCÉES

« L'alternance me permet de mettre en place les outils que j'ai découverts directement sur mon lieu de travail et de discuter avec mes professeurs des difficultés que j'ai rencontrées. »

Francesca M.

Animatrice en atelier de jour en contrat de professionnalisation



DEUX TYPES DE CONTRAT

UN CONTRAT EN ALTERNANCE PERMET L'ACQUISITION D'UNE QUALIFICATION EN ALLIANT FORMATION THÉORIQUE EN CENTRE ET FORMATION PRATIQUE EN ENTREPRISE.

Quel contrat choisir ?

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Finalités ▶ + Votre titre ou diplôme est reconnu ¹

+ Votre titre ou diplôme est reconnu ¹

+ C'est un CQP ² ou un CQPI ³

+ Votre formation est reconnue dans une convention collective

Publics ⁴ ▶ + Vous avez entre 16 et 29 ans

+ Vous avez entre 16 et 25 ans

+ Vous êtes demandeur d'emploi de 26 ans et plus

Durée ▶ + De 6 mois à 3 ans

+ De 6 mois à 2 ans

Rémunération ▶ + Un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel en fonction de votre âge, de votre niveau de diplôme et de l'année de formation.
+ 100 % du SMIC ou du minimum conventionnel si vous avez plus de 26 ans.

VOTRE CONTACT

Pour plus d'informations, contactez le 09 75 18 76 91

SUIVEZ-NOUS SUR :



1. Inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

2. Certificat de qualification professionnelle.

3. Certificat de qualification professionnelle interbranches.

4. D'autres publics spécifiques peuvent être éligibles.

OPCO
SANTÉ